

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 25 septembre 2019



## Licenciement de la Directrice générale.

Mandaté par le Conseil d'administration de la Fondation pour l'école, son Président a, en plein accord avec le Bureau, procédé mardi 24 septembre au licenciement de la Directrice générale, Madame COFFINIER, pour faute grave.

Cette décision des organes dirigeants de la Fondation, prise à regret, repose sur un double constat :

- d'une part, les nombreuses marques d'opposition directe de la Directrice générale à leurs orientations et à leurs décisions, ont été la source de nombreux dysfonctionnements internes depuis plusieurs mois,
- d'autre part, Madame COFFINIER a enchaîné les prises de paroles médiatiques, destinées à faire pression sur les administrateurs comme sur les donateurs de la Fondation, au mépris des devoirs de sa fonction de Directrice générale d'une institution reconnue par l'État.

Les mérites passés ne peuvent, en aucun cas, excuser de tels agissements.

Les multiples initiatives prises par Madame COFFINIER au cours des mois récents, notamment via la presse (Mediapart, le Salon Beige, Minute, Causeur, le Canard enchaîné), pour mener à coup d'assertions partielles, inexactes, voire mensongères, une forme de combat plus personnel que stratégique, ont convaincu le Conseil de sa décision.



**La Fondation pour l'école, facilitatrice d'initiatives éducatives.** La Fondation pour l'école est un acteur de la société civile engagé en France depuis 10 ans au service de l'amélioration de l'instruction et de l'éducation de tous les enfants. En soutenant le développement d'écoles indépendantes et la diffusion d'une culture de la liberté d'enseignement dans les établissements scolaires publics comme privés, la Fondation contribue à renforcer l'efficacité et la justice du système éducatif français dans son ensemble. La Fondation a été reconnue d'utilité publique par le Premier ministre (décret du 18 mars 2008). Habilitée à abriter des « fondations sous égide » depuis 2011, elle héberge 11 fondations à ce jour. Pour en savoir plus : [www.fondationpourlecole.org](http://www.fondationpourlecole.org).

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 25 septembre 2019



Le fait, également, qu'une plainte contre X ait été déposée en mars à l'instigation de la Directrice générale, au demeurant classée sans suite, tout comme l'annonce publique sur Twitter de la Directrice générale du dépôt d'une nouvelle plainte pour harcèlement à l'égard du Président de la Fondation, témoignent d'une attitude hostile et d'une dérive progressive, créant un risque pour la réputation de la Fondation pour l'école et ses fondations abritées.

Dans une volonté de préservation des objectifs de la Fondation, ses dirigeants avaient jusqu'à présent refusé la polémique publique avec Madame COFFINIER. Les nouvelles interviews (Radio Courtoisie, Le Monde, Causeur) et l'article qu'elles ont suscité ce jour dans le Canard Enchaîné, les ont conduits à envisager le dépôt d'une plainte en diffamation, dénonciation calomnieuse et dénigrement.

La Fondation pour l'école tiendra cette semaine une conférence de presse pour éclaircir l'ensemble des points motivant la décision de licenciement et d'éventuel dépôt de plainte.

Fidèle aux orientations stratégiques qui ont toujours été les siennes, la Fondation pour l'école réaffirme sa volonté d'accomplir pleinement sa mission historique et statutaire au bénéfice des enfants et des écoles libres par :

- l'aide à la création et à la pérennisation d'établissements indépendants de qualité,
- les formations à destination de toute la communauté éducative -professeurs, éducateurs et directeurs d'établissements,
- le soutien à des projets éducatifs innovants, portés par la liberté scolaire, et au bénéfice de toute la société.

La recherche d'un(e) directeur(trice) général(e), fidèle à ces orientations, est engagée.



**La Fondation pour l'école, facilitatrice d'initiatives éducatives.** La Fondation pour l'école est un acteur de la société civile engagé en France depuis 10 ans au service de l'amélioration de l'instruction et de l'éducation de tous les enfants. En soutenant le développement d'écoles indépendantes et la diffusion d'une culture de la liberté d'enseignement dans les établissements scolaires publics comme privés, la Fondation contribue à renforcer l'efficacité et la justice du système éducatif français dans son ensemble. La Fondation a été reconnue d'utilité publique par le Premier ministre (décret du 18 mars 2008). Habilitée à abriter des « fondations sous égide » depuis 2011, elle héberge 11 fondations à ce jour. Pour en savoir plus : [www.fondationpourlecole.org](http://www.fondationpourlecole.org).

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 25 septembre 2019



Deux collaborateurs expérimentés assurent la continuité des fonctions relevant de la direction générale en accompagnant les équipes salariées et bénévoles engagées dans les nombreuses actions de la Fondation.

Le Conseil d'administration remercie vivement ses équipes et ses donateurs pour leur implication fidèle et généreuse qui contribue efficacement à servir l'école et les enfants.

-----

## Contact Presse

Diane Roy

[diane.roy@fondationpourlecole.org](mailto:diane.roy@fondationpourlecole.org)

06 62 45 06 32



**La Fondation pour l'école, facilitatrice d'initiatives éducatives.** La Fondation pour l'école est un acteur de la société civile engagé en France depuis 10 ans au service de l'amélioration de l'instruction et de l'éducation de tous les enfants. En soutenant le développement d'écoles indépendantes et la diffusion d'une culture de la liberté d'enseignement dans les établissements scolaires publics comme privés, la Fondation contribue à renforcer l'efficacité et la justice du système éducatif français dans son ensemble. La Fondation a été reconnue d'utilité publique par le Premier ministre (décret du 18 mars 2008). Habilitée à abriter des « fondations sous égide » depuis 2011, elle héberge 11 fondations à ce jour. Pour en savoir plus : [www.fondationpourlecole.org](http://www.fondationpourlecole.org).